

FICHE  
**074**

ARTISTE  
**HÜSLER & ASSOCIÉS**

TITRE DE L'ŒUVRE  
**MÉTAL-VÉGÉTAL**  
aménagement paysager

RÉALISATION  
2006

BÂTIMENT  
ES santé  
Ecole supérieure de la santé  
ancienne école de chimie  
(ESSanté)

LIEU  
place du Château 3  
1005 Lausanne

REMARQUE  
cf. plaquette architecture #74

TYPE DE PROCÉDURE  
mandat d'études parallèles  
sur invitation

JURY  
PRÉSIDENT DU JURY  
François-Joseph Z'Graggen  
chef de projet, architecte SIPaL  
MEMBRES DU JURY  
Eliane Aubert  
représentante utilisateur  
(ESSanté)  
Maxline Stettler,  
Laurent Schweingruber  
adjoints du secrétaire général  
du DFJ  
Pierre Sterchi  
service parcs & promenades,  
Lausanne  
Olivier Galletti, Rino Lamacchia  
architectes,  
Galletti & Matter architectes



Le jardin Est de l'ES Santé fait partie de la pente de la colline de la Cité qui se caractérise par la présence de jardins potagers aménagés en terrasses et de pentes herbeuses. Pour revaloriser ce jardin, nous proposons de conserver la pente en l'état et de concentrer notre intervention sur le pavillon de l'ancienne école de chimie, qui n'est plus utilisé actuellement. Reconverti en terrasse, il devient le prolongement extérieur de la cafétéria, et offre un espace de récréation et de détente pour les étudiante. Tel un clin d'œil aux cabanes de jardins potagers, le pavillon est transformé en une chambre verte, tantôt couverte, tantôt ouverte où des ambiances d'ombre et de lumière alternent. Des vignes vierges, du lierre et des clématites grimpent depuis le sol sur une structure en treillis qui joue le rôle de barrière pour la terrasse, de paroi écran ou de pergola. La légèreté et la transparence de la structure contrastent avec la masse du bâtiment, le métal zingué avec la pierre, le végétal avec le construit.

La structure porteuse existante en béton est utilisée comme support pour la nouvelle plateforme. En lieu et place de la dalle en béton prévue, des caillebotis à maillage fin et métal déployé, fixés sur des profils en «H» remplacent l'ancien plancher en bois; en transparence, ils laissent apparaître la structure porteuse de l'ancien pavillon. L'ossature de la pergola et des parois verticales est constituée de montants en tubulures fixés sur les piliers verticaux de l'ancienne structure. Des barres horizontales sont fixées avec des manchons (système Kee Klamp). Un treillis simple torsion de mailles 5x5cm est tendu sur cette structure. A l'arrière, à hauteur de l'escalier, un long muret-siège situé en pied de talus vient délimiter l'espace de la terrasse. Afin de donner plus de générosité au prolongement extérieur de la cafétéria, l'étendue située entre l'ES Santé et l'escalier d'accès à la nouvelle terrasse pourrait être aménagée en une esplanade en gravier.

*Hüsler & Associés*

Fort d'une longue expérience dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'espace public et du jardin privé, le bureau d'architectes paysagistes Hüsler & Associés a développé une capacité à travailler dans des domaines variés et à différentes échelles. Au fil des années, leurs compétences se sont affirmées tant dans le domaine de la conception et de la réalisation d'aménagements extérieurs que dans celui de leur gestion dans le temps.





## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

L'ancienne école de chimie fait l'objet d'une rénovation douce dans le but d'accueillir à la rentrée scolaire 2006 les élèves de l'ES Santé. Dans le cadre des travaux de rénovation, le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat, a décidé de faire appel à des paysagistes pour l'aménagement d'un espace extérieur à l'Est de la parcelle en relation avec la « cafétéria » dans le socle du bâtiment. Les utilisateurs souhaitent pouvoir utiliser la plateforme résultant de la démolition du pavillon en bois comme espace de détente (tables, bancs, etc...).

Il s'agit d'un mandat d'études confié parallèlement à plusieurs paysagistes en vue d'obtenir un concept d'intervention pour l'aménagement de l'espace extérieur jouxtant la cafétéria de l'ES Santé.

## PAYSAGISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les paysagistes suivants à participer au concours :

Jean-Jacques Borgeaud LAUSANNE

Hüsler & Associés LAUSANNE

Jean-Yves Le Baron LAUSANNE

Cécile Albana Pesset GENÈVE

## EXAMEN DES PROJETS

Les membres du jury se sont réunis le 18 mai 2006 dans la salle DO08 du bâtiment de l'ancienne école de chimie.

La commission a reçu les 4 rendus, anonymes, dans les délais. Tous les concurrents respectent le cahier des charges. Le jury prend connaissance des 4 projets. Ils sont tous analysés par l'architecte mandataire, Olivier Galletti.

Les indications ci-après ne sont pas contraignantes. Les mandataires et le groupe d'experts peuvent les apprécier et les pondérer en tenant compte des avantages et inconvénients relatifs aux partis proposés ou choisis :

- prise en compte du lieu et des constructions existantes dans le projet;
- la qualité des relations avec le bâtiment existant et la plateforme issue de la démolition du pavillon en bois;
- l'économie générale du projet;
- élément : l'atmosphère.

Le jury procède au 1<sup>er</sup> tour éliminatoire et ne retient pas le projet de Cécile Albana Pesset. Le jury procède au 2<sup>e</sup> tour éliminatoire et élimine le projet de Jean-Yves Le Baron. Après une visite des lieux, le jury élimine le projet de Jean-Jacques Borgeaud.

## BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :  
CHF 45 000.- TTC.

## CHOIX DE L'ŒUVRE

Le jury, à l'unanimité, recommande au maître d'ouvrage le projet *Métal-Végétal* de Hüsler & Associés pour la réalisation de l'aménagement de la terrasse est.

## CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le projet propose une mise en valeur de la plateforme existante. Concept très clair démontré par une isométrie éclatée.

Le sol est proposé en grille caillebotis et une protection métallique sous forme de pergola est proposée sur une partie de la terrasse. L'escalier de liaison actuel est maintenu.

Le métal permettrait de faire croître des plantes grimpantes, lierre, vigne vierge, clématite, etc. Cette végétation ferait office de protection pour l'été (zone ombre/soleil).

L'esprit de l'intervention est proche de celui choisi dans le bâtiment. Les éléments importants sont gardés et des éléments supplémentaires sont rapportés pour une utilisation fonctionnelle et décorative du lieu. Le budget proposé est réaliste.

## ARCHITECTE

Galletti & Matter architectes LAUSANNE